FONDIS
être différent

STD

SDD

ØCO

Notice d'installation et d'utilisation

(à conserver précieusement)

Ulys®

600-700-800V-900-1100-1100XXL

INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE SIGNALETIQUE PLACEE SUR L'APPAREIL :

- Modèle : ……..
- N° de série : …….
- Date d'achat : …….

IMPORTANT :

Il est conseillé de relever le numéro de série et de le noter ci-dessus. Celui-ci sera nécessaire pour toute demande ultérieure de pièces détachées.

Version notice: V03

AVRIL 2023

Sommaire

1. VUES ECLATEES....6
2. PLANS D'ENCOMBREMENT....12
3. CERTIFICATS DE CONFORMITE....18
4. GUIDE D'INSTALLATION....32
13.1. RESPONSABILITES....32
4.1.1. RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR....32
4.1.2. RESPECT DES REGLEMENTATIONS....32
4.2. CONDUIT DE FUMEE....32
4.2.1. CONDUIT NEUF....32
4.2.2. CONDUIT EXISTANT....32
4.2.3. DIMENSIONS DU CONDUIT DE FUMEE....33
4.2.4. DISTANCE DU CONDUIT DE FUMEE PAR RAPPORT A DES MATERIAUX COMBUSTIBLES....33
4.3. ARRIVEE D'AIR EXTERIEUR....34
4.4. INSTALLATION ET DIMENSIONS MINIMALES DE LA CHEMINEE....34
4.4.1. INSTALLATION DU FOYER....34
4.4.2. MISE EN PLACE - REGLAGE DE NIVEAU....35
4.4.3. DIMENSIONS MINIMALES DE LA CHEMINEE....36
4.4.4. PLANCHER....36
4.5. VENTILATION DE LA HOTTE....37
4.5.1. ARRIVEE D'AIR DE CONVECTION....37
4.5.2. SORTIE D'AIR DE CONVECTION....37
4.6. ISOLATION DES PAROIS....38
4.6.1. ISOLATION DES MURS ET DU PLAFOND....38
4.6.2. ISOLATION DU BUCHER....38
4.7. RACCORDEMENT DE L'APPAREIL....38
5. GUIDE D'UTILISATION....40
5.1. AVERTISSEMENTS....40
5.2. PREMIERS FEUX....40
5.3. ALLUMAGE DU FOYER....40
5.4. CHARGEMENT....40
5.5. RECHARGEMENT....41
1. 41

5.6. REGLAGE D'ALLURES 41
5.7. CHOIX DU COMBUSTIBLE 42
5.8. ENTRETIEN 42
5.8.1. VITRE 42
5.8.2. BARDAGE REFRACTAIRE 43
5.8.3. Vitre(s) 43
5.8.3. CENDRES 43
5.8.4. PEINTURE 43
5.8.5. JOINTS D'ETANCHEITE 43
5.8.6. RAMONAGE - RESPECT LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR 44
5.8.7. ENTRETIEN ANNUEL 44
6. GARANTIE 45
Conditions générales : 45
7. ANNEXES 46

1. VUES ECLATEES

	ULYS600	QTE	ULYS700	QTE	ULYS800V	QTE	ULYS900	QTE	ULYS1100	QTE	ULYS XXL	QTE
1.1	BF58200	1	BF55200	1	BF56200	1	BF53200	1	BF57200	1	BF518200	1
1.2	BF56299	1	BF55299	1	BF56299	1	BF53299	1	BF57299	1	BF518299	1
1.3	BF53324	2	BF53324	2	BF53324	2	BF53324	2	BF53324	2	BF53324	2
1.4	BF40125	2	BF40125	2	BF40125	2	BF40125	2	BF40125	2	BF52608	2
1.5	BF58316	4	BF55316	4	BF56316	4	BF53316	4	BF55316	4	BF53316	4
1.6	BF58305	2	BF55305	2	BF56305	2	BF53305	2	BF57305	2	BF518305	2
1.7	BF53007	1	BF53007	1	BF53007	1	BF53007	1	BF53007	1	BF53007	1
1.8	BF53008	1	BF53008	1	BF53008	1	BF53008	1	BF53008	1	BF53008	1
1.9	BF56285	1	BF55285	1	BF56285	1	BF53285	1	BF57285	1	BF57285	1
1.10A	BF40204	4	BF40204	4	BF40204	4	BF40204	4	BF40204	4	BF40204	4
1.10B	BF59501	4	BF59501	4	BF59501	4	BF59501	4	BF59501	4	BF59501	4
1.11	BF58282	1	BF55282	1	BF56282	1	BF53282	1	BF55282	1	BF53282	1
1.12	BF58281	1	BF55281	1	BF56281	1	BF53281	1	BF55281	1	BF53281	1
1.13	BF58300	1	BF55300	1	BF56300	1	BF53300	1	BF57300	1	BF57300	1
1.14	BF56334	1	BF55334	1	BF56334	1	BF53334	1	BF57334	1	BF518334	1
1.15	BF53336	1	BF53336	1	BF53336	1	BF53336	1	BF53336	1	BF53336	1
1.16	BF53335	1	BF53335	1	BF53335	1	BF53335	1	BF53335	1	BF53335	1
1.17	BI11854	4	BI11854	4	BI11854	4	BI11854	4	BI11854	4	BI11854	4
1.18	BF53352	1	BF53352	1	BF53352	1	BF53352	1	BF53352	1	BF53352	1
1.19	BF53337	1	BF53337	1	BF53337	1	BF53337	1	BF53337	1	BF53337	1
1.20	BF56009	1	BF40114	1	BF56009	1	BF40114	1	BF40114	1	BF40114	1
1.22	BUTSIL	2	BUTSIL	2	BUTSIL	2	BUTSIL	2	BUTSIL	2	BUTSIL	2
2	BF56288	1	BF55288	1	BF56288	1	BF53288	2	BF57288	2	BF57288	2
3	BF58287	1	BF55287	1	BF56287	1	BF53287	1	BF57287	1	BF53287	1
										1	BF518287	1
4	BF58286	2	BF55286	2	BF56286	2	BF53286	2	BF55286	2	BF53286	2
5	BF53296	2	BF53296	2	BF53296	2	BF53296	2	BF53296	2	BF53296	2
6	BF58344	2	BF55344	2	BF56344	2	BF53344	2	BF57344	2	BF53344	2
7	BF40178	2	BF40178	2	BF40178	2	BF40178	2	BF40178	2	BF40178	2
9	BF56345	1	BF55345	1	BF56345	1	BF53345	1	BF57345	1	BF57345	1
10.1	BF58308	1	BF57308	1	BF56308	1	BF53308	1	BF57308	1	BF518308	1
10.2	BF56309	1	BF57309	1	BF56309	1	BF53309	1	BF57309	1	BF57309	1
10.3	BF58310	1	BF57310	1	BF56310	1	BF53310	1	BF57310	1	BF518310	1
10.4	BF56346	1	BF57346	1	BF56346	1	BF53346	1	BF57346	1	BF57346	1
11	BF58391	1	BF57391	1	BF56391	1	BF53391	1	BF57391	1	BF518391	1
12	BF58295	1	BF53295	1	BF53295	1	BF53295	1	BF53295	1	BF53295	3
13.2	BF56284	1	BF55284	1	BF56284	1	BF53284	1	BF57284	1	BF57284	1

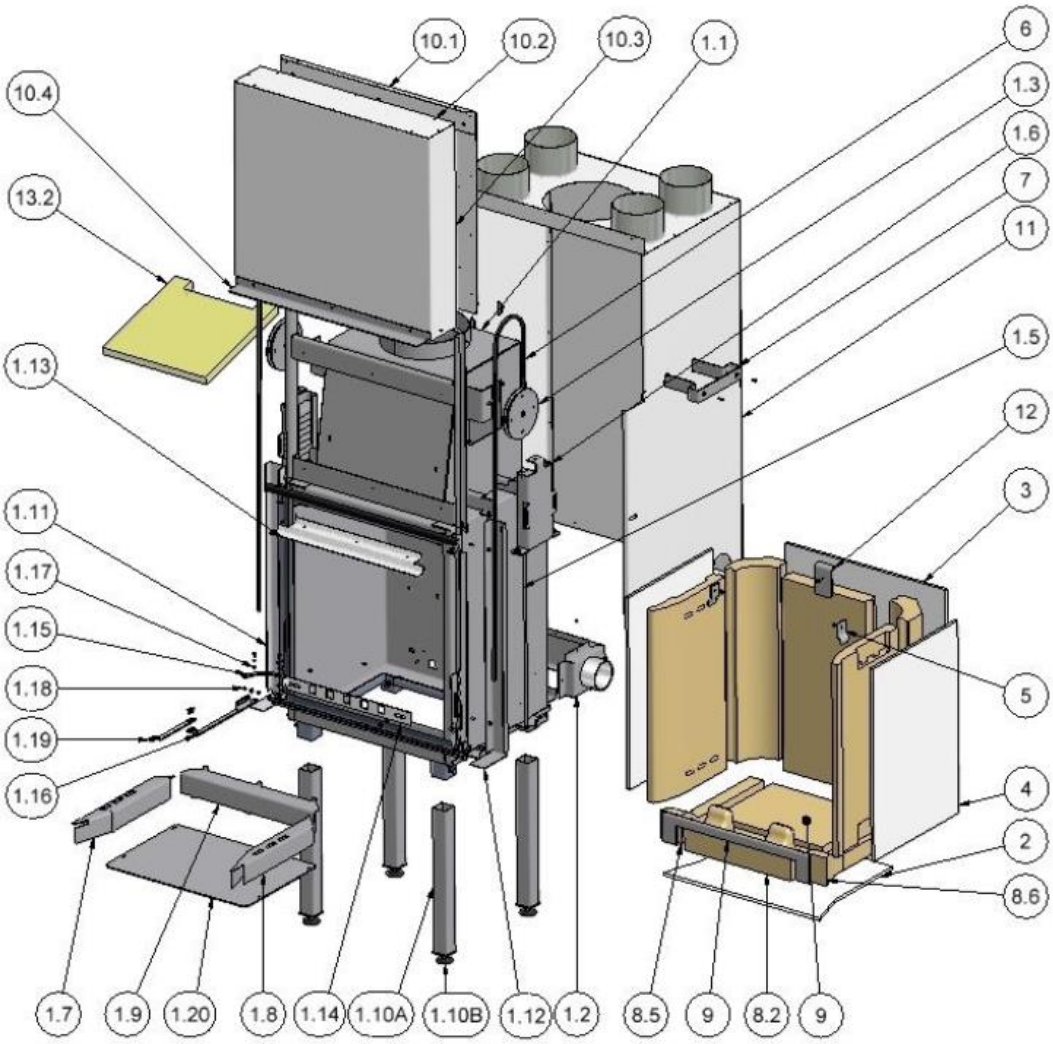
10.1
10.2
10.3
1.1
6
10.4
1.3
1.6
13.2
7
11
1.5
1.13
12
3
1.11
1.17
1.15
5
1.18
1.19
1.16
4
2
8.6
1.7
1.9
1.20
1.8
1.14
1.10A
1.10B
1.12
1.2
8.5
9
8.2
9

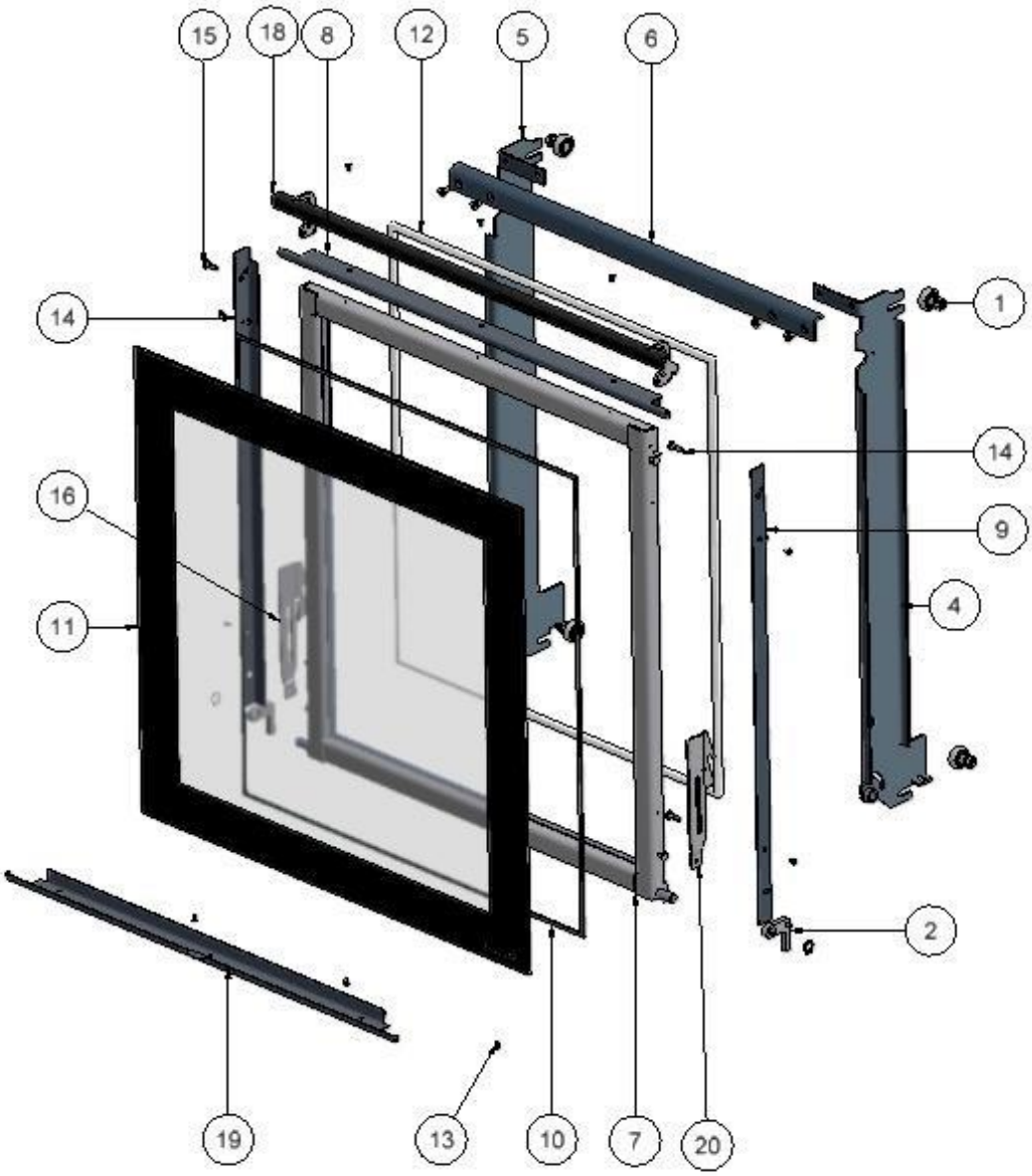
15
18
8
12
5
6
1
14
14
16
9
11
4
2
19
13
10
7
20

N°	ULYS 600	ULYS 700	ULYS 800	ULYS 900	ULYS 1100	ULYS XXl	QTE
	CODART						
1	BF52535	BF52535	BF52535	BF52535	BF52535	BF52535	4
2	BF53260	BF53260	BF53260	BF53260	BF53260	BF53260	1
3	BF53261	BF53261	BF53261	BF53261	BF53261	BF53261	1
4	BF58338	BF55338	BF56338	BF53338	BF55338	BF53338	1
5	BF58339	BF55339	BF56339	BF53339	BF55339	BF53339	1
6	BF56342	BF55342	BF56342	BF53342	BF57342	BF57342	1
7	BF58325	BF55325	BF56325	BF53325	BF57325	BF518325	1
8	BF56258	BF55258	BF56258	BF53258	BF57258	BF57258	1
9	BF58276	BF55276	BF56276	BF53276	BF55276	BF53276	1
10	40240.1	40240.1	40240.1	40240.1	40240.1	40240.1	1
11	BF58252	BF55252	BF56252	BF53252	BF57252	BF18252	1
12	BF40214	BF40214	BF40214	BF40214	BF40214	BF40214	1
13	VIS M4X5 THCF	VIS M4X5 THCF	VIS M4X5 THCF	VIS M4X5 THCF	VIS M4X5 THCF	VIS M4X5 THCF	4
14	BF58277	BF55277	BF56277	BF53277	BF57277	BF53277	1
15	BF53319	BF53319	BF53319	BF53319	BF53319	BF53319	8
16	BF53350	BF53350	BF53350	BF53350	BF53350	BF53350	1
17	BF53394	BF53394	BF53394	BF53394	BF53394	BF53394	2
18	BF58401	BF55401	BF56401	BF53401	BF57401	BF57401	1
19	BF56351	BF55351	BF56351	BF53351	BF57351	BF57351	1
20	BF53326	BF53326	BF53326	BF53326	BF53326	BF53326	1

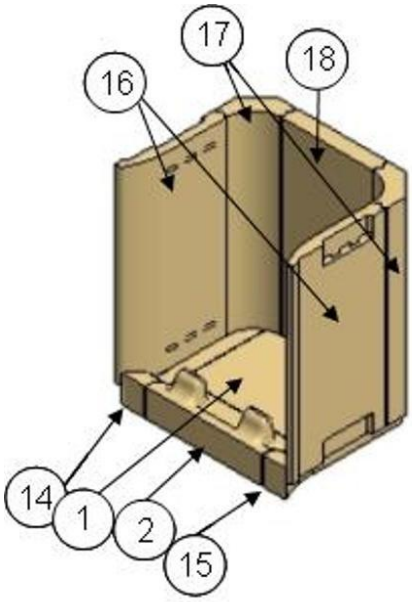

ULYS600

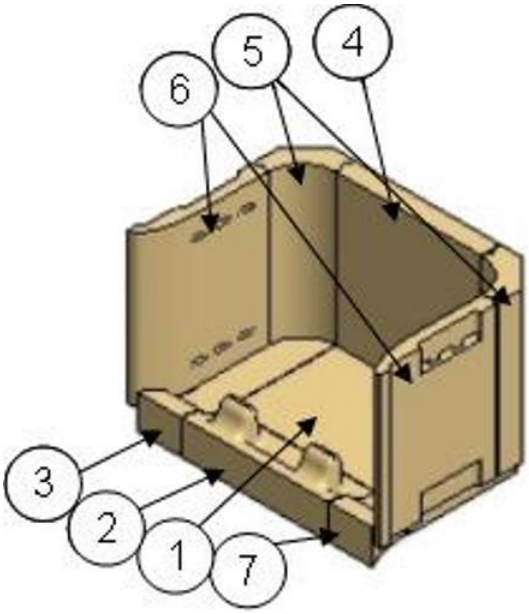

ULYS700

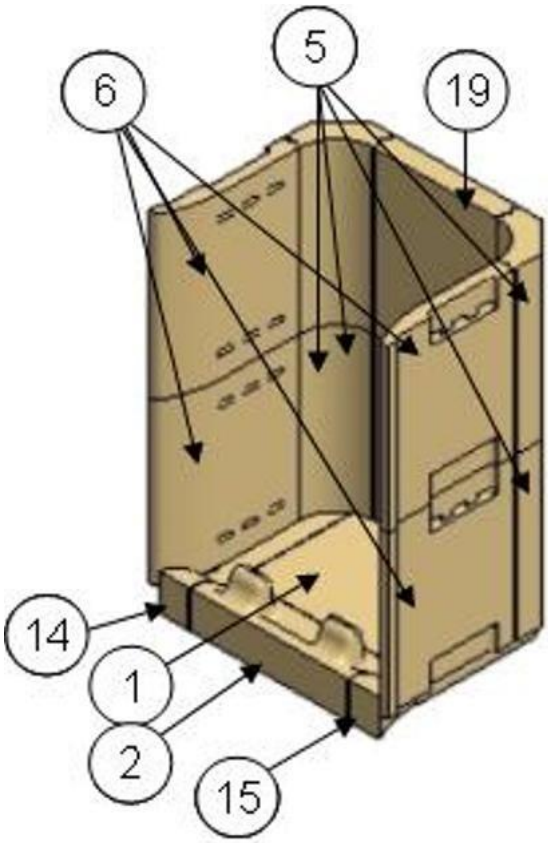

ULYS800V

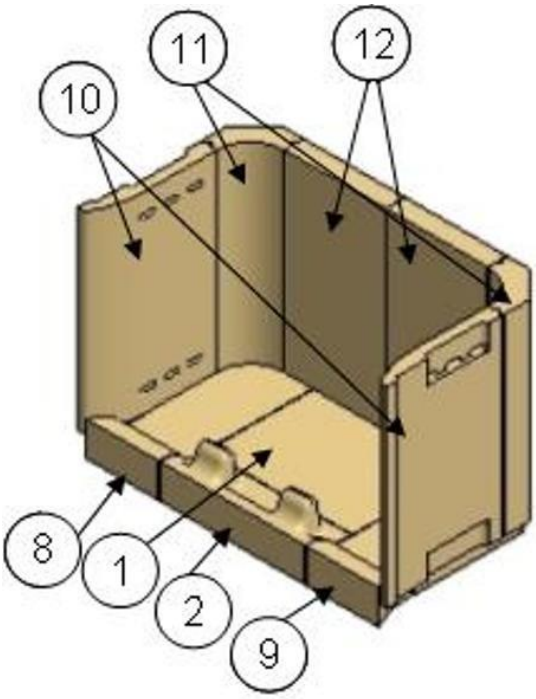

ULYS900

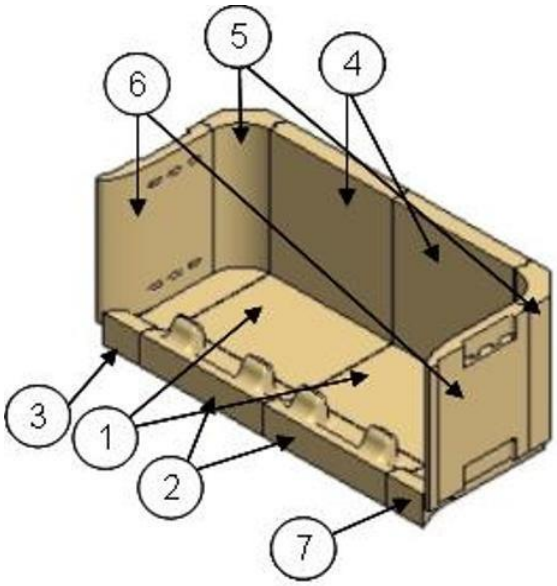

ULYS1100

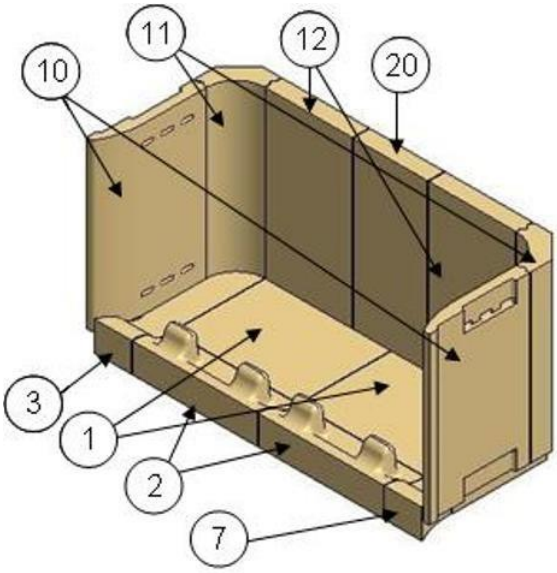

ULYS 1100 XXL

		ULYS	ULYS 700	ULYS 800	ULYS 900	ULYS 1100	ULYS 1100XXL
Rep	Ref article	BF5838	BF55380.1	BF56380	BF53380.1	BF57380	BF518380
1	BF40101	1	1	1	1	2	2
2	BF40102	1	1	1	1	2	2
3	BF53361		1			1	1
4	BF53372.1		2				
5	BF53369		2	2		2	
6	BF53367		2	2		2	
7	BF53364		1			1	1
8	BF53360				1		
9	BF53363				1		
10	BF53366				2		2
11	BF53368				2		2
12	BF53370				2		2
13	BF53371					2	
14	BF53362	1		1			
15	BF53365	1		1			
16	BF53374	2					
17	BF53375	2					
18	BF53376	1					
19	BF53373			2			
20	BF518370						1

2. PLANS D'ENCOMBREMENT

ULYS 600

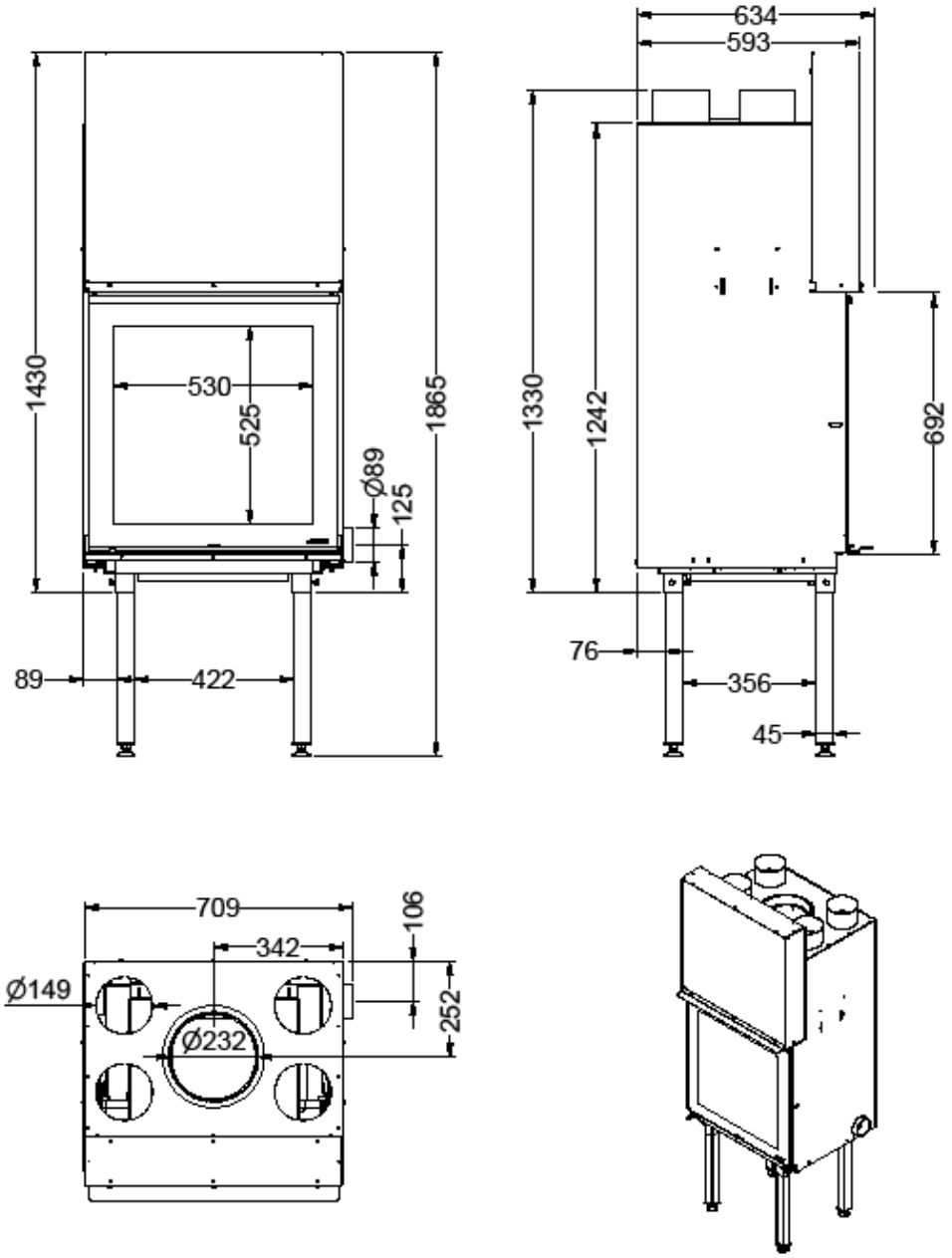

ULYS 700

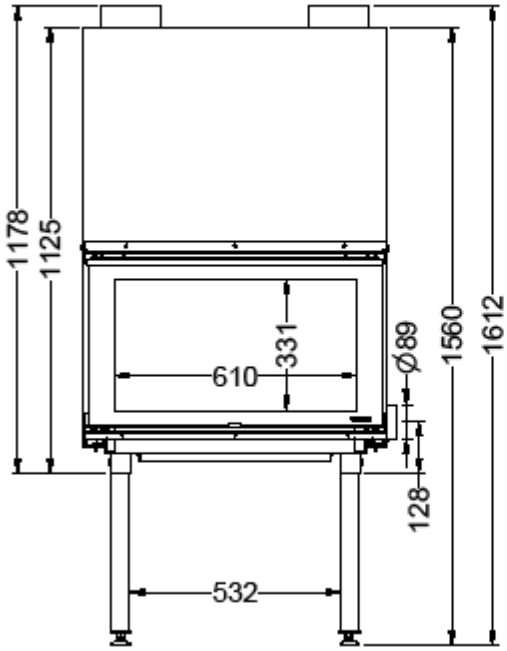
1178
1125
331
610
Ø89
1560
1612
128
532

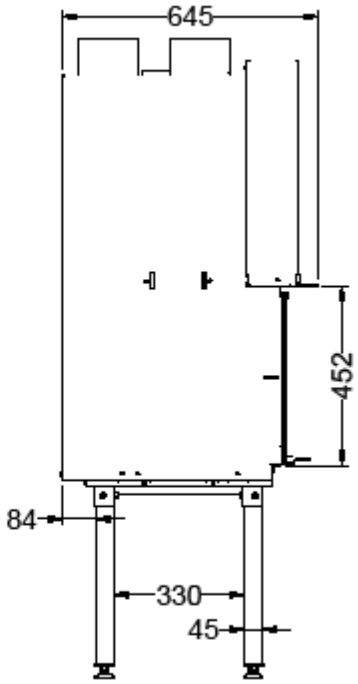
645
452
84
330
45

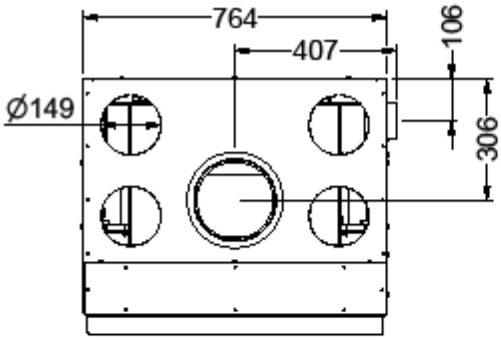
764
407
106
Ø149
306

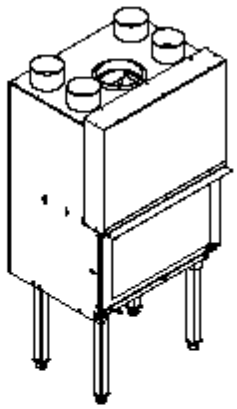

ULYS 8OOV

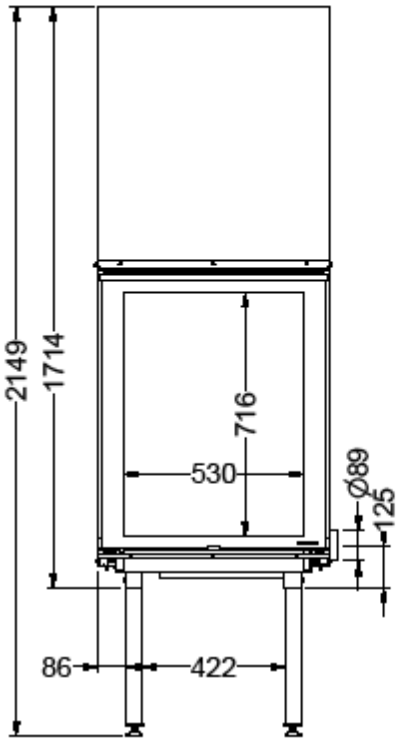
2149
1714
716
530
Ø89
125
86
422

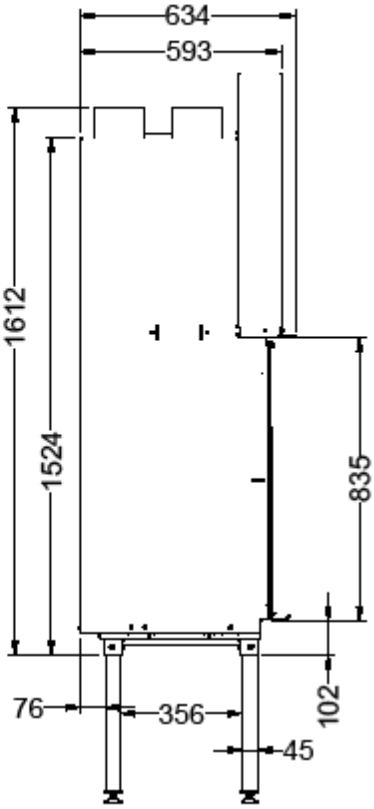
634
593
1612
1524
835
102
76
356
45

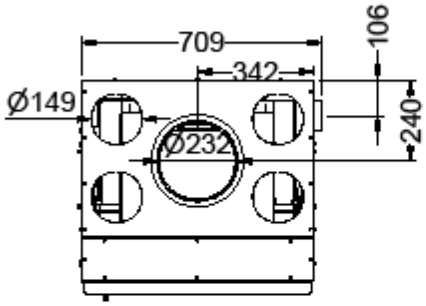
709
342
106
Ø149
Ø232
240

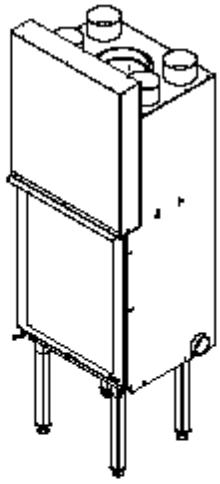

ULYS 900

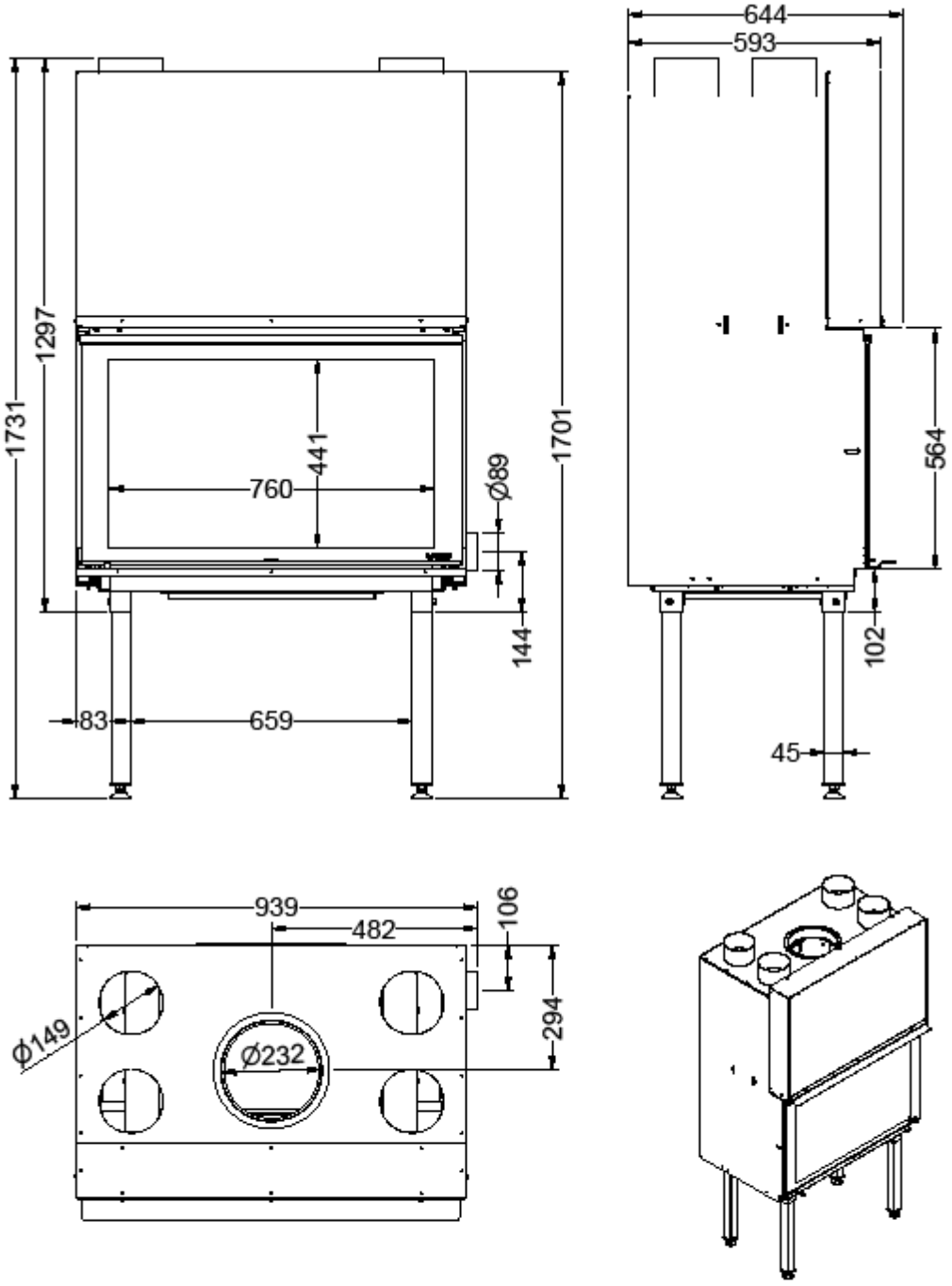
644
593
1731
1297
441
760
Ø89
1701
564
144
102
83
659
45
939
482
106
294
Ø149
Ø232

ULYS 1100

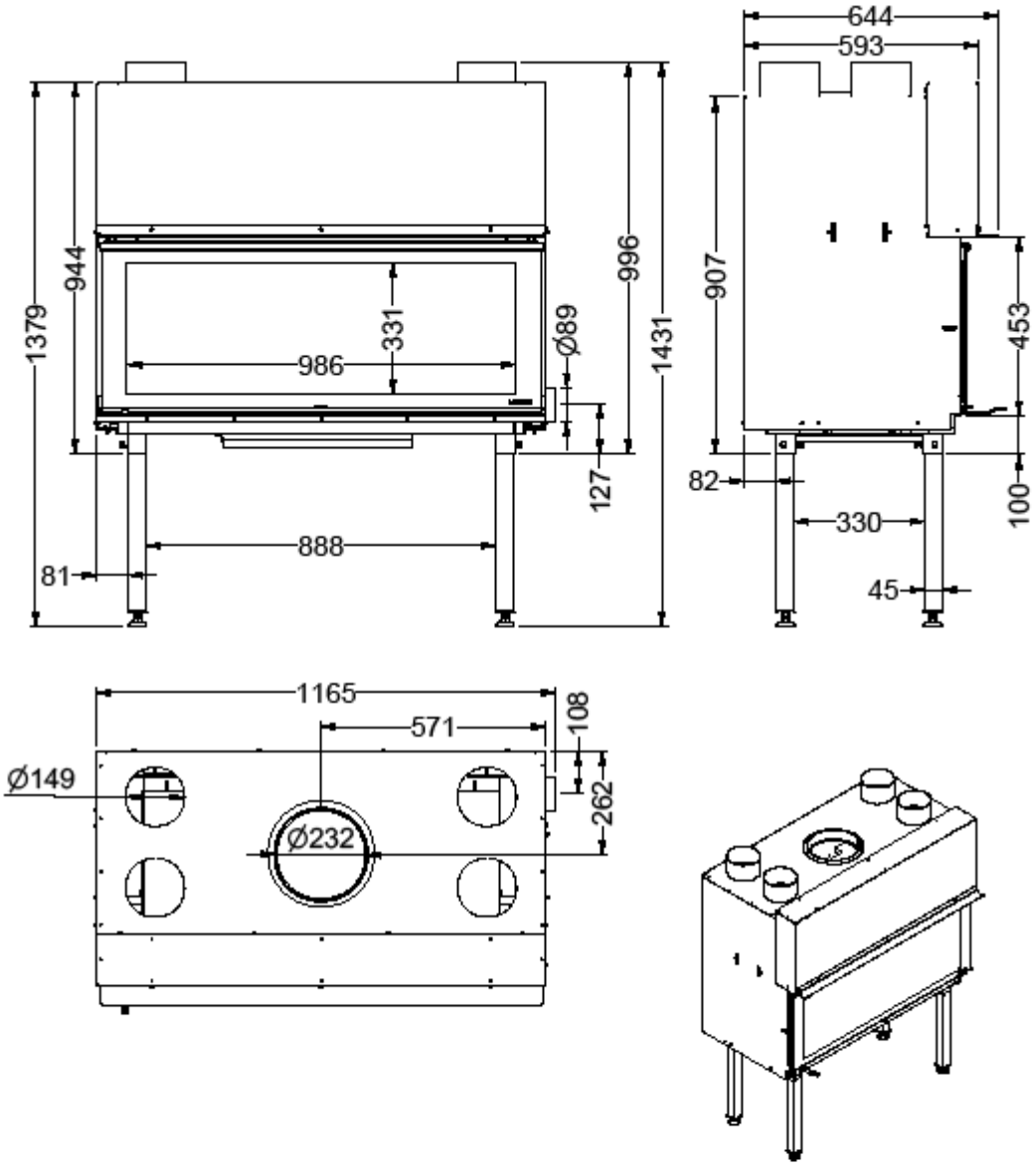
644
593
1379
944
331
986
Ø89
996
1431
907
453
127
82
100
330
888
81
45
1165
571
108
Ø149
262
Ø232

ULYS 1100XXL

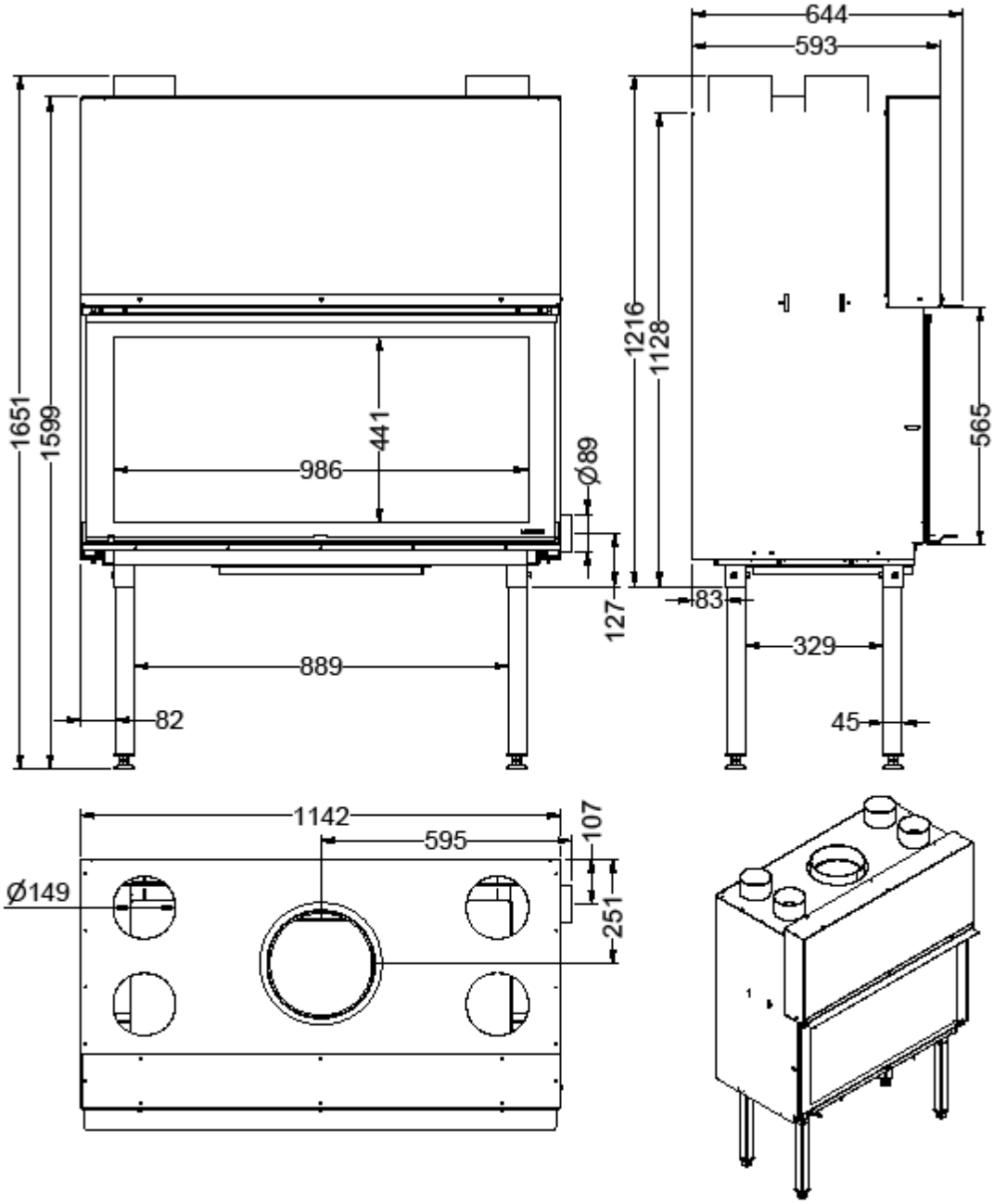

3. CERTIFICATS DE CONFORMITE

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. Code d'identification du produit	*ULYS600*
2. Utilisation prévue du produit	Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois bûches), sans production d'eau chaude
3. Marque enregistrée du fabricant	FONDIS
4. Nom et adresse du mandataire	18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX
5. Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance	Système 3
6. a) Spécifications techniques harmonisées Laboratoire notifié	EN 13229:2001 CTIF
7. Performance déclarée	

Caractéristiques principales	Données	
Résistance au feu	A1	
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière :	1500
	Côté :	1500
	Avant :	1500
	Plafond :	1500
	Sol :	1000
Risque de fuite de combustible	Conforme	
Emission des produits de combustion	Charge nominale	
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)	1000	
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	103.6	
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	84.7	
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	23.2	
Température de surface	Conforme	
Sécurité électrique	Non applicable	
Facilité d'accès et nettoyage	Conforme	
Pression maximale de service	Non applicable	
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	Conforme	
Performance thermique		
Puissance nominale(kW)	11.0	
Puissance rendue à l'environnement (kW)	11.0	
Puissance rendue à l'eau (kW)	Non applicable	
Rendement	82.1	
Température des fumées (°C)	266	
Débit massique (g/s)	8.0	

8. Numéro du rapport d'essai *(selon système 3)* CTIF TD4575

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit**	*ULYS700/ULYS700AD/ULYS700AG*
2. **Utilisation prévue du produit**	**Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois buches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant**	**FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire**	**18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance**	**Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées Laboratoire notifié**	**EN 13229:2001 CTIF**
7. **Performance déclarée**	

Caractéristiques principales	**Données**
Résistance au feu	**A1**
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière : 1500 Côté : 1500 Avant : 1500 Plafond : 1500 Sol : 1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)	1000
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	103.6
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	84.7
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	23.2
Température de surface	**Conforme**
Sécurité électrique	**Non applicable**
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**
Pression maximale de service	**Non applicable**
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**
Performance thermique	
Puissance nominale(kW)	11.0
Puissance rendue à l'environnement (kW)	11.0
Puissance rendue à l'eau (kW)	**Non applicable**
Rendement	82.1
Température des fumées (°C)	266
Débit massique (g/s)	8.0

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* **CTIF TD4575**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit**	*ULYS700BBC*
2. **Utilisation prévue du produit**	**Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois bûches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant**	**FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire**	**18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance**	**Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées Laboratoire notifié**	**EN 13229:2001 CTIF**
7. **Performance déclarée**	

Caractéristiques principales	**Données**	
Résistance au feu	**A1**	
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière :	1500
	Côté :	1500
	Avant :	1500
	Plafond :	1500
	Sol :	1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**	
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**	
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)		1000
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		103.6
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		84.7
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		23.2
Température de surface	**Conforme**	
Sécurité électrique	**Non applicable**	
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**	
Pression maximale de service	**Non applicable**	
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**	
Performance thermique		
Puissance nominale(kW)		11.0
Puissance rendue à l'environnement (kW)		11.0
Puissance rendue à l'eau (kW)		**Non applicable**
Rendement		82.1
Température des fumées (°C)		266
Débit massique (g/s)		8.0

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* **CTIF TD4575**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit**	*ULYS700ZE*
2. **Utilisation prévue du produit**	**Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois buches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant**	**FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire**	**18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance**	**Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées Laboratoire notifié**	**EN 13229:2001 CTIF**
7. **Performance déclarée**	

Caractéristiques principales	**Données**	
Résistance au feu	**A1**	
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière :	1500
	Côté :	1500
	Avant :	1500
	Plafond :	1500
	Sol :	1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**	
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**	
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)		1000
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		103.6
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		84.7
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		23.2
Température de surface	**Conforme**	
Sécurité électrique	**Non applicable**	
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**	
Pression maximale de service	**Non applicable**	
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**	
Performance thermique		
Puissance nominale(kW)		11.0
Puissance rendue à l'environnement (kW)		11.0
Puissance rendue à l'eau (kW)	**Non applicable**	
Rendement	82.1	
Température des fumées (°C)	266	
Débit massique (g/s)	8.0	

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* **CTIF TD4575**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit** — *ULYS800*
2. **Utilisation prévue du produit** — **Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois bûches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant** — **FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire** — **18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance** — **Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées** — **EN 13229:2001**
   Laboratoire notifié — **FRAUNHOFER**
7. **Performance déclarée**

Caractéristiques principales	**Données**	
Résistance au feu	**A1**	
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière :	1500
	Côté :	1500
	Avant :	1500
	Plafond :	1500
	Sol :	1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**	
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**	
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)		1375
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		159.0
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		53.0
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		32.0
Température de surface	**Conforme**	
Sécurité électrique	**Non applicable**	
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**	
Pression maximale de service	**Non applicable**	
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**	
Performance thermique		
Puissance nominale(kW)		13.5
Puissance rendue à l'environnement (kW)		13.5
Puissance rendue à l'eau (kW)		**Non applicable**
Rendement		81.0
Température des fumées (°C)		251
Débit massique (g/s)		12.2

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* — **P8-148/2008 FRAUNHOFER INSTITUT BAUPHYSIK STUTTGART**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit**	*ULYS900/ULYS900AD/ULYS900AG*
2. **Utilisation prévue du produit**	**Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois buches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant**	**FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire**	**18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance**	**Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées Laboratoire notifié**	**EN 13229:2001 CTIF**
7. **Performance déclarée**	

Caractéristiques principales	**Données**	
Résistance au feu	**A1**	
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière :	1500
	Côté :	1500
	Avant :	1500
	Plafond :	1500
	Sol :	1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**	
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**	
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)		1250
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		136.0
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		88.0
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		40.0
Température de surface	**Conforme**	
Sécurité électrique	**Non applicable**	
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**	
Pression maximale de service	**Non applicable**	
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**	
Performance thermique		
Puissance nominale(kW)		14.0
Puissance rendue à l'environnement (kW)		14.0
Puissance rendue à l'eau (kW)		**Non applicable**
Rendement		75.0
Température des fumées (°C)		283
Débit massique (g/s)		15.2

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* **CTIF TD4776**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit** — *ULYS900ZE*
2. **Utilisation prévue du produit** — **Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois buches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant** — **FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire** — **18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance** — **Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées** — **EN 13229:2001**
   Laboratoire notifié — **CTIF**
7. **Performance déclarée**

Caractéristiques principales	**Données**
Résistance au feu	**A1**
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière : 1500 Côté : 1500 Avant : 1500 Plafond : 1500 Sol : 1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)	1250
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	136.0
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	88.0
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	40.0
Température de surface	**Conforme**
Sécurité électrique	**Non applicable**
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**
Pression maximale de service	**Non applicable**
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**
Performance thermique	
Puissance nominale(kW)	14.0
Puissance rendue à l'environnement (kW)	14.0
Puissance rendue à l'eau (kW)	**Non applicable**
Rendement	75.0
Température des fumées (°C)	283
Débit massique (g/s)	15.2

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* **CTIF TD4776**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit**	*ULYS900DF*
2. **Utilisation prévue du produit**	**Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois buches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant**	**FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire**	**18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance**	**Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées Laboratoire notifié**	**EN 13229:2001 CTIF**
7. **Performance déclarée**	

Caractéristiques principales	**Données**	
Résistance au feu	**A1**	
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière :	1500
	Côté :	1500
	Avant :	1500
	Plafond :	1500
	Sol :	1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**	
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**	
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)	1250	
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	136.0	
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	88.0	
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)	40.0	
Température de surface	**Conforme**	
Sécurité électrique	**Non applicable**	
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**	
Pression maximale de service	**Non applicable**	
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**	
Performance thermique		
Puissance nominale(kW)	14.0	
Puissance rendue à l'environnement (kW)	14.0	
Puissance rendue à l'eau (kW)	**Non applicable**	
Rendement	75.0	
Température des fumées (°C)	283	
Débit massique (g/s)	15.2	

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* **CTIF TD4776**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit**	*ULYS1100*
2. **Utilisation prévue du produit**	**Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois buches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant**	**FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire**	**18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance**	**Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées Laboratoire notifié**	**EN 13229:2001 SZU**
7. **Performance déclarée**	

Caractéristiques principales	**Données**	
Résistance au feu	**A1**	
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière :	1500
	Côté :	1500
	Avant :	1500
	Plafond :	1500
	Sol :	1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**	
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**	
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)		1250
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		127.0
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		110.0
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		40.0
Température de surface	**Conforme**	
Sécurité électrique	**Non applicable**	
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**	
Pression maximale de service	**Non applicable**	
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**	
Performance thermique		
Puissance nominale(kW)		15.0
Puissance rendue à l'environnement (kW)		15.0
Puissance rendue à l'eau (kW)		**Non applicable**
Rendement		75.0
Température des fumées (°C)		252
Débit massique (g/s)		17.5

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* **S.Z.U. 30-15764/T**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FONDIS
être différent

DECLARATION DE PERFORMANCE

Selon le règlement UE n° 305/2011

1. **Code d'identification du produit**	*ULYS1100XXL*
2. **Utilisation prévue du produit**	**Insert de cheminée alimenté par un combustible solide (bois bûches), sans production d'eau chaude**
3. **Marque enregistrée du fabricant**	**FONDIS**
4. **Nom et adresse du mandataire**	**18 rue Guy de Place – Zone Industrielle de Vieux-Thann F 68801 THANN CEDEX**
5. **Système d'évaluation et contrôle de la constance de performance**	**Système 3**
6. **a) Spécifications techniques harmonisées Laboratoire notifié**	**EN 13229:2001 SZU**
7. **Performance déclarée**	

Caractéristiques principales	**Données**	
Résistance au feu	**A1**	
Distance de sécurité aux matériaux combustibles	Arrière :	1500
	Côté :	1500
	Avant :	1500
	Plafond :	1500
	Sol :	1000
Risque de fuite de combustible	**Conforme**	
Emission des produits de combustion	**Charge nominale**	
CO à 13% d'O2 (mg/Nm³)		1250
NOx à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		127.0
COV à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		110.0
PM à 13 % d'O2 (mg/Nm³)		40.0
Température de surface	**Conforme**	
Sécurité électrique	**Non applicable**	
Facilité d'accès et nettoyage	**Conforme**	
Pression maximale de service	**Non applicable**	
Résistance mécanique (pour soutenir la cheminée)	**Conforme**	
Performance thermique		
Puissance nominale(kW)		15.0
Puissance rendue à l'environnement (kW)		15.0
Puissance rendue à l'eau (kW)		**Non applicable**
Rendement		75.0
Température des fumées (°C)		252
Débit massique (g/s)		17.5

8. **Numéro du rapport d'essai** *(selon système 3)* **S.Z.U. 30-15764/T**

La performance du produit cité au point 1 est conforme à la performance déclarée au point 6a et 7.
Cette déclaration de performance est délivrée sous la responsabilité exclusive du fabricant cité au point 3.

Vieux-Thann, le 01/01/2022

Signature du représentant Légal

Frédéric HAAS
Président

FICHE PRODUIT ULYS600

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS600
Classe d'efficacité énergétique	A
Puissance thermique (kW)	11.0
Rendement utile (%)	82.1

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

FICHE PRODUIT ULYS700

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS700
Classe d'efficacité énergétique	A+
Puissance thermique (kW)	11.0
Rendement utile (%)	82.1

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

FICHE PRODUIT ULYS700BBC

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS700BBC
Classe d'efficacité énergétique	A+
Puissance thermique (kW)	11.0
Rendement utile (%)	82.1

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

FICHE PRODUIT ULYS700ZE

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS700ZE
Classe d'efficacité énergétique	A+
Puissance thermique (kW)	11.2
Rendement utile (%)	81.3

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

FICHE PRODUIT ULYS800

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS800
Classe d'efficacité énergétique	A+
Puissance thermique (kW)	13.5
Rendement utile (%)	81.0

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

FICHE PRODUIT ULYS900

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS900
Classe d'efficacité énergétique	A
Puissance thermique (kW)	14.0
Rendement utile (%)	75.0

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

FICHE PRODUIT ULYS900ZE

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS900ZE
Classe d'efficacité énergétique	A
Puissance thermique (kW)	14.7
Indice d'efficacité énergétique	106
Rendement utile (%)	75.0

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

FICHE PRODUIT ULYS1100

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS1100
Classe d'efficacité énergétique	A
Puissance thermique (kW)	15.0
Indice d'efficacité énergétique	104
Rendement utile (%)	75.0

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

FICHE PRODUIT ULYS1100XXL

Marque du fabricant	FONDIS
Référence du modèle	ULYS1100XXL
Classe d'efficacité énergétique	A
Puissance thermique (kW)	15.0
Indice d'efficacité énergétique	97
Rendement utile (%)	75.0

L'appareil doit être installé conformément aux règles d'installation locales en vigueur

Votre responsabilité étant limitée à la fourniture de l'appareil dans le respect de la norme en vigueur au moment de l'impression.

CARACTERISTIQUESDUFOYER

	Largeur	Hauteur	Profondeur	Poids
ULYS 900	915 mm	1618 mm	644 mm	264 kg
ULYS 700	764 mm	1365 mm	644 mm	200 kg
ULYS 1100	1165 mm	996.5 mm	644 mm	270 kg
ULYS 800V	764 mm	1365 mm	644 mm	200 kg
ULYS 600	684 mm	1852 mm	650 mm	244 kg
ULYS XXL	1165 mm	1217 mm	647 mm	325 kg

Pour des raisons inhérentes à la fabrication, des variations dimensionnelles peuvent apparaître par rapport aux cotes théoriques. Ceci est dû aux tolérances et impératifs de fabrication. Compte tenu des dilatations des différents matériaux, l'appareil peut, de plus, subir de légères déformations à chaud

4. GUIDE D'INSTALLATION

13.1. RESPONSABILITES

4.1.1. RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

La personne, ou la société, qui réalise la pose du foyer assure la responsabilité de cette installation. Elle reprend également à son compte la responsabilité des parties existantes (conduit de fumée etc …)

Il lui appartient donc de vérifier l'état de l'installation existante et d'y apporter les modifications nécessaires à la mise en conformité avec les réglementations en vigueur.

4.1.2. RESPECT DES REGLEMENTATIONS

Les instructions et les conseils de ce guide complètent les réglementations en vigueur. Ils ne les remplacent pas. Nous vous recommandons de prendre connaissance des documents cités ci-après. L'installation de l'appareil doit être faite conformément au DTU 24.2.2. Le conduit de fumée sur lequel sera raccordé l'appareil doit être conforme aux DTU 24.1 et 24.2.2 ou avoir fait l'objet d'un avis technique du C.S.T.B (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment).

Ce foyer étant conforme à la norme actuellement en vigueur, il est interdit d'apporter quelque modification que ce soit à l'appareil.

4.2. CONDUIT DE FUMEE

Dans le cas d'un conduit de fumée s'arrêtant au droit du plafond (réalisation antérieure à la mise en application du présent DTU), l'attention est attirée sur la nécessité de réaliser :
- soit une jonction du conduit de raccordement et du conduit de fumée garantissant l'étanchéité et la résistance thermique de l'ouvrage,
- soit un tubage approprié de l'avaloir à la souche, dans le respect des règles d'écart au feu.

4.2.1.CONDUIT NEUF

Le conduit doit être construit avec des matériaux conformes aux normes en vigueur et titulaires d'un avis technique du CSTB. En l'occurrence, le conduit doit être apte à supporter les températures maximales de l'appareil. Le conduit doit être réalisé selon les prescriptions des DTU en particulier en ce qui concerne l'isolation thermique de celui-ci.

4.2.2. CONDUIT EXISTANT

On doit vérifier :

- la compatibilité du conduit avec l'utilisation du bois comme combustible,
- l'étanchéité et la vacuité du conduit (voir DTU 24.1),
- sa stabilité générale

Si le conduit s'avère non compatible, il faut alors :
- soit procéder à un tubage (voir DTU 24.1) à l'aide d'un procédé titulaire d'un avis technique favorable à cet usage,
- soit réaliser un chemisage du conduit,
- soit réaliser un nouveau conduit adapté à cet usage.

Le tubage peut descendre jusqu'à la buse de l'appareil, s'il est détenteur d'un avis technique pour l'emploi comme conduit de raccordement.

4.2.3. DIMENSIONS DU CONDUIT DE FUMEE

Le conduit de fumée doit avoir une section minimale rectangulaire ou carrée de X cm² et de rapport longueur/largeur inférieur à 2 ou une section équivalente de diamètre hydraulique Øeq. mm minimum. Dans le cas d'un chemisage, cette section peut être ramenée à CH cm².
Dans le cas d'un tubage, et sous certaines conditions, le diamètre minimal peut être ramené à TU mm. Il est vivement conseillé d'avoir un conduit de même diamètre hydraulique que le diamètre de l'exutoire, c'est-à-dire de Ø int. mm de diamètre (Buse femelle Ø int.). En outre, le sommet de la cheminée doit dépasser le faîte du toit d'au moins 40 cm. Dans tous les cas de figure, et afin que le foyer puisse fonctionner normalement, le tirage (TI) du conduit doit être compris entre 10 et 30 Pa (1 à 3 mm de colonne d'eau). En dehors de ces plages, un tirage insuffisant provoquera des refoulements de fumée et un tirage excessif provoquera un emballement de la combustion avec détérioration du foyer.
Le tirage peut être régulé à l'aide d'un modérateur de tirage réglé à 2 mm de colonne d'eau.

Conformément à l'EN 13384-1 tous les conduits de fumée individuels, afin de justifier le bon fonctionnement de l'installation, doivent faire l'objet, sous la responsabilité de l'installateur, d'un calcul de conduit.

Ø int	X	Ø eq.	CH mini	TU mini
230 mm	400 cm²	200 mm	350 cm²	180 mm

4.2.4. DISTANCE DU CONDUIT DE FUMEE PAR RAPPORT A DES MATERIAUX COMBUSTIBLES

L'écart minimal entre la paroi intérieure du conduit et tout matériau combustible est de 16 cm sauf si un avis technique du CSTB indique une distance différente.

Même si les écarts au feu sont respectés, une isolation complémentaire réalisée en isolant de classe M0, apportera une sécurité accrue.

Dans les parties habitables les conduits doivent être munis d'un habillage apportant une isolation thermique suffisante pour limiter à 50°C la température superficielle.
- Dans la traversée des combles et greniers, les conduits doivent être munis par une isolation appropriée.

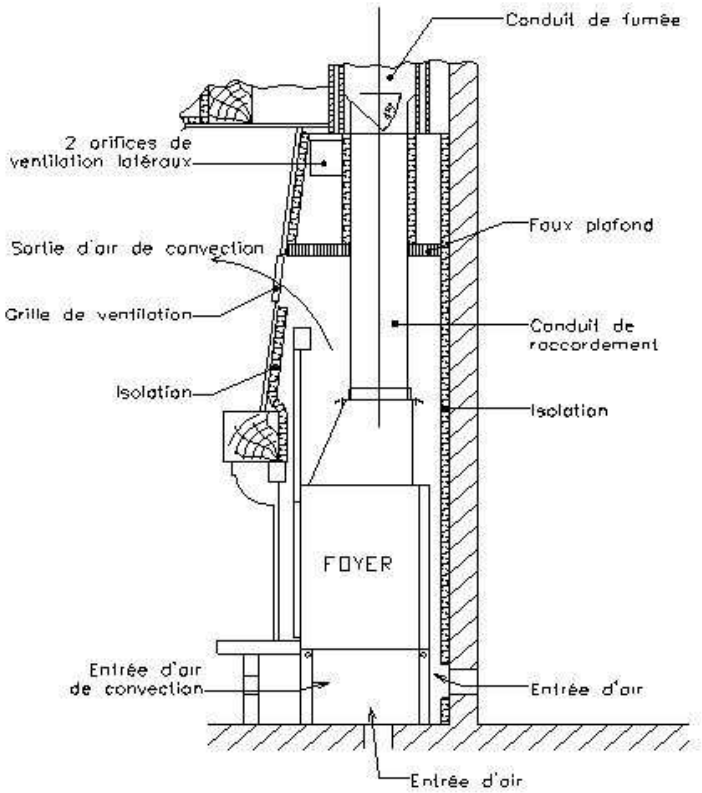

4.3. ARRIVEE D'AIR EXTERIEUR

Si la ventilation de la pièce dans laquelle est installé l'appareil est insuffisante (maison neuve ou VMC), il convient d'ajouter une arrivée d'air extérieur propre au fonctionnement du foyer.

4.4. INSTALLATION ET DIMENSIONS MINIMALES DE LA CHEMINEE

4.4.1. INSTALLATION DU FOYER

Il est important de respecter nos préconisations décrites ci-après afin de garantir une sécurité optimale pour l'utilisateur.

ATTENTION, REALISER L'ARRIVEE D'AIR EXTERIEUR ET LA MISE A NIVEAU DE L'APPAREIL AVANT DE POSER LE FOYER.

IMPORTANT ! Avant toute utilisation, démonter les poignées latérales du carénage de chaque côté du foyer en dévissant les vis de fixation (2 pour chaque poignée), afin de libérer les contres poids et ainsi pouvoir manoeuvrer la porte.

Fig.1

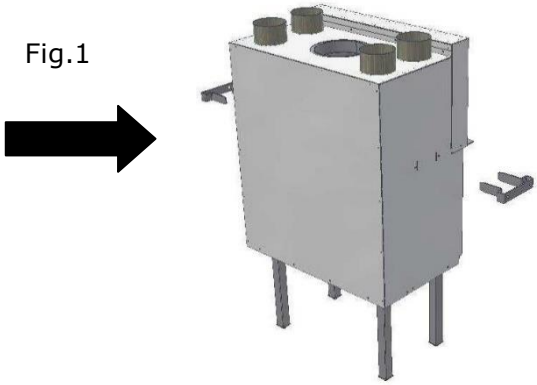

4.4.2. MISE EN PLACE - REGLAGE DE NIVEAU

** Afin d'alléger l'appareil et de faciliter sa manutention, il est possible de sortir le réfractaire du foyer.

ULYS600	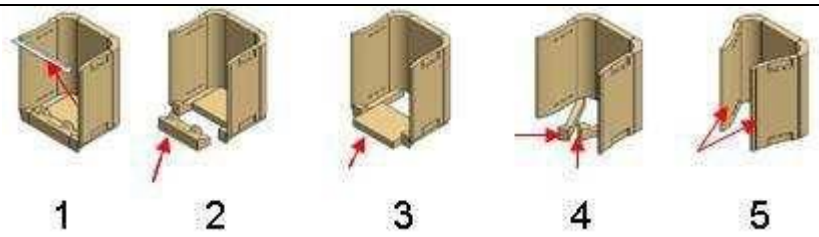
ULYS700	
ULYS800V	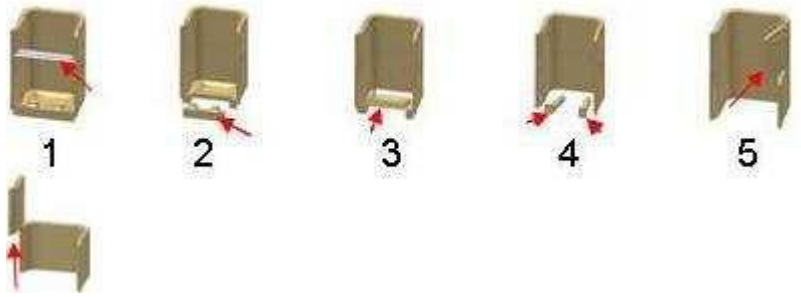
ULYS900	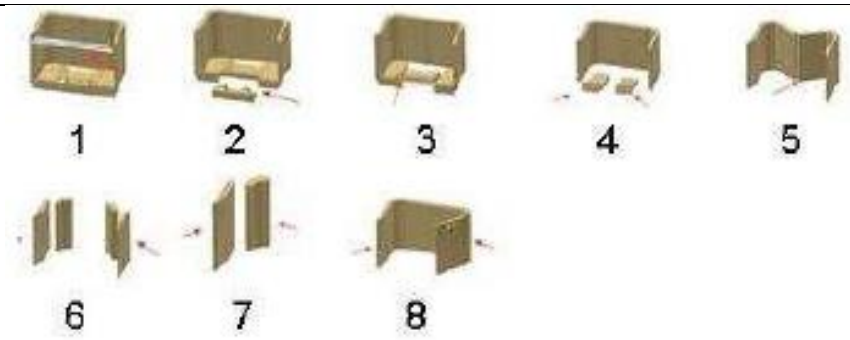
ULYS1100	

ULYS XXL	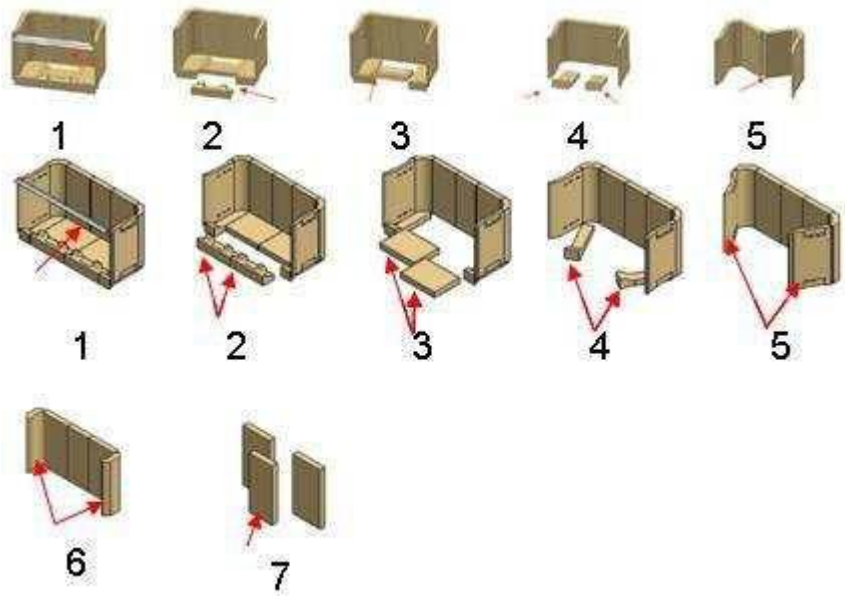

Pour faciliter la fixation des deux rehausses on peut coucher le foyer sur la face opposée à la porte. Le blocage des écrous se fait le foyer étant debout.

ATTENTION, REALISER L'ARRIVEE D'AIR EXTERIEUR AVANT DE POSER LE FOYER.

4.4.3. DIMENSIONS MINIMALES DE LA CHEMINEE

L'appareil doit être suffisamment ventilé afin de ne pas surchauffer son environnement. Aussi est- il important de respecter les dimensions minimales de la cheminée.

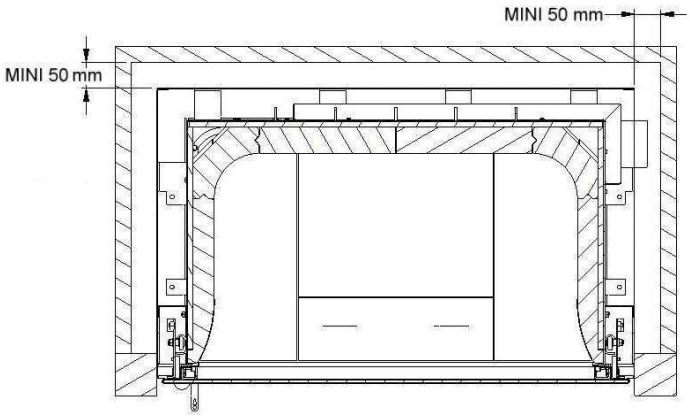

ATTENTION, CES COTES NE COMPRENNENT PAS L'ISOLATION THERMIQUE NECESSAIRE. ELLES SONT A MAJORER DE L'EPAISSEUR DE L'ISOLANT

4.4.4. PLANCHER

L'appareil doit être monté sur des planchers ayant une capacité portante adéquate et, si une construction existante ne permet pas cette installation, des méthodes appropriées (par exemple une plaque de répartition de charge) doivent être mise en oeuvre.

4.5. VENTILATION DE LA HOTTE

La hotte doit obligatoirement être ventilée par convection naturelle. La ventilation de la hotte sera assurée par une ou des arrivées d'air frais sous ou à l'arrière de l'appareil et une ou des ouvertures de sortie d'air chaud en partie supérieure de la hotte.

UN NON-RESPECT DES CONSIGNES ENTRAINERA UNE SURCHAUFFE DE L'APPAREIL ET DE SON ENVIRONNEMENT POUVANT ENTRAINER DES DOMMAGES, DES SALISSURES, ...

4.5.1. ARRIVEE D'AIR DE CONVECTION

Il faut obligatoirement réaliser une entrée d'air de convection à la base du foyer. Cette entrée doit avoir une section nominale minimale libre de E cm² (surface réelle de passage d'air).
Même si l'arrivée d'air se fait par une niche à bois, la surface réelle de passage d'air de convection doit être impérativement respectée.

4.5.2. SORTIE D'AIR DE CONVECTION

Une (ou des) sortie(s) d'air de convection de section nominale minimale libre de S cm² doit (doivent) être réalisée(s) pour évacuer l'air de convection. A réaliser le plus haut possible par rapport au faux-plafond, et à au moins 30 cm du plafond de la pièce.

	ARRIVEE D'AIR DE CONVECTION E	SORTIE D'AIR DE CONVECTION S
ULYS 600	700 cm² MINI	800 cm² MINI
ULYS 900	700 cm² MINI	800 cm² MINI
ULYS 700	600 cm² MINI	700 cm² MINI
ULYS 1100	700 cm² MINI	800 cm² MINI
ULYS 800	700 cm² MINI	800 cm² MINI
ULYS XXL	700 cm² MINI	800 cm² MINI

DANS LE CAS D'UNE UTILISATION DE SECTIONS DE SORTIES D'AIR DE CONVECTION SUPERIEURES, L'ENTREE D'AIR DE CONVECTION DOIT AVOIR UNE SECTION MINIMALE DE 0,77 FOIS LA SECTION DE SORTIE D'AIR DE CONVECTION.

UNE SECTION D'ENTREE D'AIR DE CONVECTION INFERIEURE METTRAIT LA HOTTE EN DEPRESSION ET POURRAIT PROVOQUER DES REFOULEMENTS DE FUMEE.

Les grilles de sortie d'air chaud doivent permettre l'entretien et la maintenance du foyer.

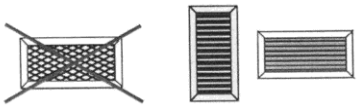

4.6. ISOLATION DES PAROIS

Afin de respecter les clauses techniques du DTU 24.2, il est nécessaire de réaliser une isolation de la paroi d'adossement, du bûcher, de la hotte, du plafond et éventuellement des murs latéraux où est installé l'appareil. Dans tous les cas de figure, la température du plafond, des murs et du plancher ne doit jamais pouvoir dépasser 50°C sur les faces opposées au foyer.

L'isolant préconisé par FONDIS est le suivant : Laine de roche d'épaisseur minimale 30 mm revêtue d'une feuille d'aluminium de 40 µm. La feuille d'aluminium est à placer du coté de la source de chaleur. Cet isolant doit pouvoir résister à une température continue de 600°C.

Il peut être commandé auprès de votre magasin du point de vente FONDIS.

FONDIS DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS D'UTILISATION D'UN ISOLANT DE CARACTERISTIQUES DIFFERENTES DE CELLES MENTIONNEES CI-DESSUS.

4.6.1. ISOLATION DES MURS ET DU PLAFOND

L'isolant doit être placé de telle sorte qu'il soit en dehors des limites d'encastrement du foyer indiquées à la figure.

4.6.2. ISOLATION DU BUCHER

Dans le cas de la présence d'un bûcher sous le foyer, il est nécessaire de réaliser une isolation thermique de la sole en plaçant 3 cm d'isolant sous la sole du foyer en laissant un vide de 3 cm entre l'isolant et le foyer.

4.7. RACCORDEMENT DE L'APPAREIL

Le foyer doit être raccordé au conduit par l'un des moyens décrits dans le D.T.U 24.2.2.Tous les éléments nécessaires à ce raccordement sont commercialisés par FONDIS S.A.

RACCORDEMENT DU FOYER AVEC GAINE INOX FLEXIBLE

Pour le cas du raccordement du foyer avec une gaine inox flexible (titulaire d'un avis technique): utiliser exclusivement la pièce d'adaptation REDI FONDIS à solidariser impérativement avec la buse du foyerRéf. = REDI ...(+ diam. exutoire + diam. intérieur tubage flexible).

Ex: REDI2320

PRINCIPE DU TUBAGE EN DESSERTE DIRECTE DE L'INSERT

Le tubage est l'introduction, à l'intérieur d'un conduit de fumée existant, d'un tube indépendant (Voir NFP 51-201 / DTU 24.1). Il ne peut en aucun cas être considéré comme une réparation d'un conduit hors d'état, ni avoir pour effet d'en reconstituer l'intégrité et/ou la stabilité.

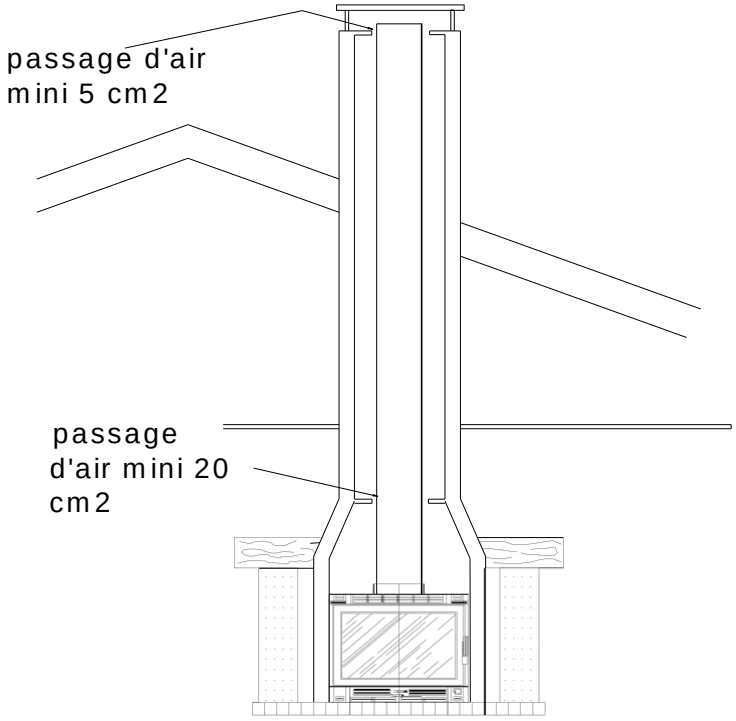

5. GUIDE D'UTILISATION

5.1. AVERTISSEMENTS

Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes doivent être respectées lors de l'installation.

LE GUIDE D'UTILISATION EST DESTINE A L'UTILISATEUR. IL DOIT ETRE LU ATTENTIVEMENT. L'APPLICATION DES CONSEILS D'UTILISATION VOUS GARANTIRA UN BON FONCTIONNEMENT ET UNE SECURITE OPTIMALE.

Les surfaces extérieures apparentes de l'appareil sont chaudes pendant son fonctionne- ment et plusieurs heures après son extinction, prendre garde à ne pas le toucher.

Toute modification de l'appareil dégage la responsabilité de Fondis quant à d'éventuels accidents.

Il est recommandé de n'utiliser que des pièces de rechange d'origine, fournies par votre revendeur ou par Fondis directement.

EN CAS DE FEU DE CHEMINEE : fermer complètement le tirage et appeler les pompiers. Une fois le feu éteint, vous devez faire vérifier votre installation par un spécialiste avant tout redémarrage.

5.2. PREMIERS FEUX

Lors des premiers feux, il est important d'augmenter progressivement la température de l'appareil en réalisant des chargements faibles et en limitant l'entrée d'air. Une odeur et une légère fumée, s'estompant rapidement, se dégageront par les grilles de sortie d'air chaud lors de ces premiers feux. Cela est dû à une stabilisation de la peinture (aérez la pièce en ouvrant les fenêtres, par exemple). En cas de persistance, consultez sans attendre votre installateur.

5.3. ALLUMAGE DU FOYER

Ne jamais utiliser de produits inflammables (alcool, etc...) pour l'allumage. Placer quelques feuilles de papier journal froissées, au milieu du foyer. Ajouter par-dessus du petit bois sec, en le croisant. Ouvrir les registres d'air primaire. Allumer le papier.

D'UNE MANIERE GENERALE, N'APPROCHER PAS DU FOYER TOUT OBJET, PRODUIT OU MATIERES SENSIBLES A LA CHALEUR

5.4. CHARGEMENT

Lorsque le petit bois a pris, charger le foyer avec quelques bûches de petite ou de moyenne taille, puis refermez la porte. Lorsque le foyer est en température, ajuster les registres d'air primaire, afin d'obtenir l'allure désirée.

La fermeture totale des entrées d'air entraîne un fonctionnement très ralenti, correspondant à l'allure réduite. Il est déconseillé d'utiliser le foyer en permanence en mode réduit. Ce mode peut provoquer une condensation importante et bistrage de l'appareil, du raccordement et du conduit suivant la qualité du bois.

EN DEHORS DES PERIODES D'ALLUMAGE ET DE REPRISE, IL EST IMPERATIF DE FONCTIONNER EN ALLURE NORMALE OU REDUITE. UNE ALLURE TROP SOUTENUE ENTRAINERA UNE USURE PREMATUREE DE L'APPAREIL ET PEUT PROVOQUER DES RISQUES D'INCENDIE.

LA PORTE DOIT ETRE OUVERTE A L'AIDE DE LA MANIQUE FOURNIE AVEC L'APPAREIL. EN PROCEDANT DOUCEMENT, VOUS EVITEREZ DES REFOULEMENTS DE FUMEE DUS A L'APPEL D'AIR, AINSI QUE D'EVENTUELLES CHUTES DE BRAISES.

5.5. RECHARGEMENT

NE JAMAIS CHARGER EXCESSIVEMENT LE FOYER EN COMBUSTIBLE.

EN ALLURE NORMALE, LA CHALEUR DEGAGEE DEPEND AUSSI DE LA QUALITE ET DE LA QUANTITE DE BOIS UTILISEES.

Ouvrir la porte doucement (en 2 temps). Ajouter doucement sur le lit de braise le chargement de bois. Refermer la porte. Un chargement de bois de chauffage sec ne doit jamais être excessif.
Le rechargement suivant ne doit pas être effectué moins de 3 heures après le précédent. Le rendement optimal est obtenu avec du bois sec (moins de 20 % d'humidité) de diamètre 10 à 15 cm environ.
Pour un bon fonctionnement, il faut éviter de fractionner la charge de bois.

5.6. REGLAGE D'ALLURES

La tirette d'air située à la base de l'appareil permet de régler l'allure de marche du foyer, dans un éventail d'al- lures comprises entre l'allure réduite et l'allure normale. Le réglage se fait en agissant sur la tirette d'air :
- Allure normale : position 1 (tirette sortie)
- Allure réduite : position 2 (tirette rentrée).

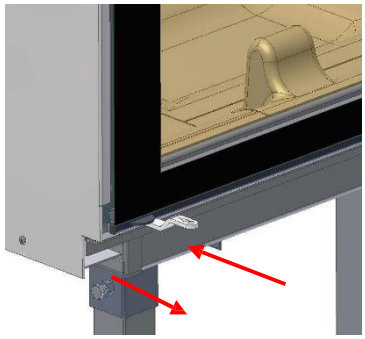

NE JAMAIS LAISSER LA PORTE DU FOYER ENTROUVERTE POUR OBTENIR UNE ALLURE SUPERIEURE A CELLE POUR LAQUELLE EST CONÇU L'APPAREIL.

FONCTIONNEMENT FOYER OUVERT

En cas d'absence, même momentanée ou la nuit, fonctionner uniquement la porte du foyer fermée.

5.7. CHOIX DU COMBUSTIBLE

Les performances annoncées par le constructeur, sont obtenues dans les conditions définies par la norme en vigueur et avec du bois de chauffage (hêtre, charme, ...) sec. Seules des briquettes de lignite agglomérées par compression peuvent être utilisées en remplacement.
Le bois que vous utilisez doit être sec, c'est-à-dire que son taux d'humidité doit être inférieur à 20 %. Afin d'obtenir un bois apte à la combustion, il est donc primordial de ne l'utiliser au plus tôt que 18 mois après abattage et refente, dont 6 mois de stockage sous abri ventilé.
Un bois trop frais conduit à une mauvaise combustion qui provoque un bistrage rapide du conduit de fumée. Un bois mouillé ne chauffe pas. L'énergie que contient le bois servira à évaporer son excès d'humidité en pure perte pour l'utilisateur.
Le pouvoir calorifique du bois varie du simple au double, suivant qu'il soit mouillé ou sec. En dehors de ces considérations énergétiques, l'utilisation de bois non conditionné en vue de sa combustion (vert ou mouillé) provoque de multiples désagréments : refoulements de fumées, noircissement de la vitre, bistrage du conduit (risque de feu de cheminée).

L'UTILISATION DE BOIS TRAITES, AGGLOMERES, AINSI QUE LE CHARBON SONT FORMELLEMENT INTERDITS.

LES RESINEUX PROVOQUENT, QUANT A EUX, DES FEUX VIOLENTS ET SONT A PROSCRIRE.
VOTRE FOYER N'EST PAS NON PLUS UN INCINERATEUR (CERTAINS DECHETS DOMESTIQUES ET AUTRES EMBALLAGES PEUVENT ETRE EXTREMEMENT POLLUANTS VOIRE NOCIFS POUR LA SANTE).

OUTRE LE PEU D'INTERET QUE PRESENTENT TOUS CES MATERIAUX, LEUR UTILISATION PROVOQUERAIT UNE DESTRUCTION RAPIDE DE L'APPAREIL.
N'UTILISER QUE DU BOIS NATUREL SEC, CONDITIONNE EN VUE DU CHAUFFAGE.

5.8. ENTRETIEN

5.8.1. VITRE

Lors de l'allumage, il est recommandé de laisser la porte légèrement entre-ouverte pendant quelques minutes. Ceci aura pour effet de limiter la condensation sur la vitre, et par conséquent, de réduire l'importance du dépôt de suie.

Votre foyer est équipé de vitres qui peuvent être nettoyées, à l'aide de produits adaptés au nettoyage des vitres de foyer sans limitation de fréquence.

Description du système d'ouverture de porte

5.8.2. BARDAGE REFRACTAIRE

Pour la procédure de démontage, se référer au paragraphe 4.4.2 page 23.

5.8.3. Vitre(s)

Votre foyer est équipé de vitres qui peuvent être nettoyées à l'aide de produits adaptés au nettoyage des vitres de foyer, sans limitation de fréquence (uniquement sur la face interne - l'extérieur devant être entretenu avec de l'eau).

5.8.3. CENDRES

Il est conseillé de retirer régulièrement les cendres, afin d'éviter une accumulation trop importante dans le foyer et de ne pas perturber l'entrée d'air alimentant la combustion. La nature et la qualité du bois ont une influence sur le volume de cendres.

5.8.4. PEINTURE

Des retouches de peinture peuvent être faites par l'utilisateur, avec la peinture haute température Fondis (minimum 500°C), qu'il est possible d'acquérir auprès de votre revendeur Fondis.

5.8.5. JOINTS D'ETANCHEITE

Il est important de vérifier périodiquement la tenue des joints d'étanchéité qui sont un important élément de sécurité. Le cas échéant, les remplacer. Ils peuvent être commandés auprès de votre point de vente FONDIS. Ces joints se trouvent sur le cadre de la porte et sur le pourtour de la vitre.

ATTENTION, LA DETERIORATION DES JOINTS D'ETANCHEITE PEUT REDUIRE DE FAÇON SENSIBLE LES PERFORMANCES DE L'APPAREIL ET PROVOQUER PAR DURCISSEMENT LE BRIS DE LA VITRE.

5.8.6. RAMONAGE - RESPECT LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

Le bon sens impose un minimum de deux ramonages par an (dont un au moins pendant la période de chauffage), ceci afin de s'assurer de la bonne vacuité et de réduire le risque de feu de cheminée. Il est recommandé de vérifier à cette occasion, l'étanchéité des éléments de raccordement et de s'assurer que la remise en place des éléments internes (déflecteurs, etc...) est effective.

5.8.7.ENTRETIEN ANNUEL

Avant toute nouvelle saison de chauffe, l'utilisateur doit également contrôler le bon état des pièces d'usure.
Ces pièces de rechange sont à commander auprès du revendeur Fondis en indiquant les références correspondantes, figurant sur la nomenclature. La meilleure façon d'être servi rapidement est de s'y prendre à temps, c'est à dire AVANT la saison de chauffe.
En effet, de même que les conduits de fumées et leur raccordement, les foyers et leurs accessoires (pièces amovibles, systèmes d'assemblage comme les vis et écrous, joints, etc...) doivent, à l'initiative des utilisateurs, faire l'objet d'un contrôle annuel et plus en fonction de l'usage.
Il est également vivement recommandé de procéder au nettoyage de l'intérieur de l'installation (hotte, habillage) et des bouches (grilles) de diffusion d'air chaud, en début de saison et régulièrement pendant la période de chauffe. Ceci, afin d'éliminer tout risque de surchauffe, ainsi que l'émission d'un air saturé de poussières carbonisées, elles-mêmes souvent à l'origine de salissures sur les murs ou le plafond.
La canalisation d'amenée d'air frais (sous l'appareil) avec sa grille de protection (extérieure) doivent, elles aussi, être contrôlées et débarrassées d'éventuels dépôts et/ ou obstacles.
En cas d'installation d'un modérateur de tirage sur le conduit de raccordement dans la hotte, celui-ci doit être contrôlé avant la saison de chauffe, et son réglage éventuel assuré exclusivement par un professionnel.

LA SECURITE ET LE BON SENS IMPOSENT A L'INITIATIVE DE L'UTILISATEUR LE RESPECT DES PRESCRIPTIONS DU FABRICANT ET UN ENTRETIEN ADAPTE A L'USAGE.

TOUT CONSTAT D'UN DYSFONCTIONNEMENT OU ANOMALIE DOIT FAIRE L'OB- JET D'UNE DEMANDE D'INTERVENTION IMMEDIATE AUPRES DE L'INSTALLATEUR.

NE SE RESSERVIR EN AUCUN CAS DE L'INSTALLATION, AVANT QU'UNE INTER- VENTION N'AIT PERMIS DE SUPPRIMER LES EVENTUELS DESORDRES.

6. GARANTIE

Conditions générales :

• La pose de ces appareils doit être faite par un professionnel et dans le respect des conditions réglementaires (normes DTU et notices du fabricant). Durant la période de garantie contractuelle, FONDIS remplacera toute pièce reconnue défectueuse après retour de la pièce incriminée à la charge du client. La garantie du constructeur donne droit à la fourniture gratuite des pièces nécessaires à la remise en état de l'appareil après accord du Service Clients. Les échanges de pièces ou leur remise en état ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de la garantie. La garantie se limite au seul produit fournit par FONDIS.

• La garantie légale pour défauts et vices cachés s'applique selon les conditions des articles 1641 et suivants du code civil. La garantie légale de conformité s'applique selon les conditions de l'article L217-4 et suivants du code des consommateurs.

• Votre appareil (foyer, insert, poêle-cheminée) est garanti 5 ans contre tout défaut d'étanchéité entre la chambre de combustion et l'air de convection, lié à une fissuration ou à une déchirure.

• L'appareil bénéficie d'une garantie contractuelle de 2 ans qui couvre l'ensemble de l'appareil hormis les pièces d'usures (joints d'étanchéité, grilles de décendrage, sole, plaque d'âtre, boite à fumée, tige de clapet, déflecteur de fumée, filtres …). Les couleurs, nuances et aspects de certains matériaux soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication bénéficient des tolérances d'usage. Les poutres bois présentes dans l'habillage de la cheminée peuvent, en raison de leur nature, se fissurer ou se déformer et les pierres réfractaires peuvent également se fissurer. Ceci est normal et ne peut être couvert par la garantie, ces aspects ne nuisent en aucun cas au bon fonctionnement de l'appareil.
• Les enveloppes, carénages extérieurs et éléments de décoration bénéficient également d'une garantie de 2 ans pour tout défaut résultant d'une responsabilité du fabricant.
• Nos appareils de chauffage sont garantis contre tout vice de fabrication ou de matière, dans les limites énoncées ci-dessous :

- Modification(s) de l'appareil. Pour les appareils de chauffage au bois : suppression de tout ou d'une partie des joints d'étanchéité, modification des entrées d'air,…
- Usage anormal de l'appareil, comme un fonctionnement en dehors des conditions prévues dans la notice. Pour les appareils de chauffage au bois : combustion de déchets ou de charbon.
- Avaries dues à une négligence, un mauvais entretien, une utilisation défectueuse ou mal adaptée de l'appareil.
- Sont exclues de la garantie les pièces suivantes : vitres, joints d'étanchéité, peintures, traitements de surface des parties décoratives, réfractaires, isolants.
- Est également exclu de la garantie toute avarie de transport ou tout événement externe à l'appareil ayant entraîné des dommages.

*sous réserve des conditions générales de vente en vigueur au moment de l'achat, et du stricte respect des normes DTU et notices d'installations et d'utilisation.

7. ANNEXES

DIAGNOSTIC DE FONCTIONNEMENT

DIAGNOSTIC	REMEDES
ALLUMAGE DIFFICILE	VERIFIER QUE LES ENTREES D'AIR SONT DEGAGEES VERIFIER LE TIRAGE DU CONDUIT VERIFIER LA QUALITE DU BOIS
DEGAGEMENT DE FUMEE A L'OUVERTURE DE LA PORTE.	EN CAS DE TIRAGE TRES FAIBLE, ENLEVER LE DEFLECTEUR. VERIFIER SI L'ARRIVEE D'AIR EXTERIEUR EST SUFFISANTE (OUVRIR UNE PORTE OU UNE FENETRE). VERIFIER LA VACUITE DU CONDUIT VERIFIER LE TIRAGE DU CONDUIT
MANQUE DE CHAUFFAGE	CHARGER DAVANTAGE LE FOYER UTILISER DU BOIS PLUS SEC OUVRIR DAVANTAGE LES ENTREES D'AIR DE COMBUSTION VERIFIER L'ETAT DES JOINTS D'ETANCHEITE DE LA PORTE S'ASSURER QUE LA CIRCULATION D'AIR CHAUD N'EST PAS CONTRARIEE
BISTRAGE IMPORTANT DU CONDUIT	UTILISER DU BOIS PLUS SEC EVITER UN FONCTIONNEMENT TROP RALENTI EN OUVRANT DAVANTAGE L'ENTREE D'AIR DE COMBUSTION VERIFIER L'ISOLATION DU CONDUIT DANS LES ZONES FROIDES (COMBLES)
LA VITRE SE NOIRCIT TRES VITE	EVITER UN FONCTIONNEMENT TROP RALENTI EN OUVRANT DAVANTAGE L'ENTREE D'AIR DE COMBUSTION UTILISER DU BOIS PLUS SEC

En cas de doute, veuillez consulter sans attendre votre installateur.